



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays : MADAGASCAR

Document de Projet

Titre du projet	GESTION DU BUDGET POUR LA CROISSANCE INCLUSIVE ET LA REALISATION DES ODD
Effets PNUAD/DPP	Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.
Produit escompté du PAPP	Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.
Produits du Plan stratégique	Output 7.2: Global and national data collection, measurement and analytical systems in place to monitor progress on the post 2015 agenda and sustainable development goals
Partenaire de mise en œuvre	Ministère des Finances et du Budget (MFB)
Parties Responsables :	Ministère en charge de l'Economie et de la Planification, Ministère en charge de la Santé Publique, Ministère en charge de l'Education Nationale, Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère des Finances et du Budget, Autres entités (Primature, Présidence, PTF, secteur privé) d'appui à la réforme des finances publiques.

Brève description

Après la crise socio-politique qui a duré de 2009 à 2013, Madagascar a repris sa place dans le concert des Nations se traduisant par la reprise des relations de coopération avec ses partenaires techniques et financiers étrangers.

La reprise économique d'après crise enregistrée - taux de croissance du PIB réel estimé à 3% en 2014 - ne suffira pas à améliorer le niveau de vie très bas de la population et encore moins à amorcer un processus de développement durable. Le financement du Plan National de Développement (PND) qui est le document stratégique de l'Etat pour la période 2015-2019 nécessitera la mobilisation d'importants financements tant internes qu'externes. C'est ainsi qu'en décembre 2016, le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires a convoqué la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI) pour inviter les gouvernements, le secteur privé à apporter leur contribution au financement du PND de manière à dégager un taux de croissance annuel estimé à 5%.

En effet, l'insuffisance des recettes et la baisse de l'aide internationale constatées ces dernières années ont conduit le Gouvernement à comprimer les dépenses budgétaires tant en investissement qu'en fonctionnement y compris celles des secteurs prioritaires qui touchent de près la population pauvre : éducation, santé, infrastructures, etc.

L'appui du PNUD par le biais du programme Gestion Budgétaire pour la Croissance Inclusive et l'atteinte des ODD (GBCI) s'inscrit dans le cadre de renforcement de capacités du Gouvernement pour l'aider à dégager plus de ressources à affecter à la réalisation des ODD notamment à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans la gestion des finances publiques, la recherche de l'efficacité en termes de qualité et de volume des dépenses constitue, comme l'augmentation des recettes de l'Etat, un atout majeur de l'amélioration du financement des dépenses sociales. Dans le même sens, s'impose une meilleure coordination des apports des différents partenaires en vue d'une harmonisation des interventions pour créer plus de synergie et de complémentarité.

Les activités programmées pour l'exercice 2017 du GBCI sont alignées sur la stratégie de modernisation de la gestion des finances publiques élaborée par le Ministère des Finances et du Budget dans un souci de transparence, d'efficacité et de meilleure redevabilité.

Les activités du programme sont également alignées sur les stratégies globales et la stratégie-pays du PNUD, qui prennent en compte les priorités de développement de Madagascar.

Les questions relatives au « genre », à l'environnement et à la prévention des conflits sont systématiquement considérées de façon transversale.

Période du Programme : 2015-2019	Budget PTA 2017 : 435 982 USD
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : Cf. Matrice Plan stratégique	Le PTA couvre la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
Atlas Project ID :	Ressources totales requises : 435 982 USD
Date de début : 01 janvier 2015	Total des ressources allouées 402 644 USD
Date de fin : 31 décembre 2019	• Fonds réguliers : 402 644 USD
Modalité d'exécution : NIM	• Autres fonds :
Date du CLAP : 17 décembre 2014	Budget non financé : 33 338 USD
	Contribution en nature :

Accord du partenaire de mise en œuvre :

Signature

LE SECRETAIRE GENERAL

Accord du PNUD :

Signature



Marie DIMOND
Représentant résident adjoint (P)

Date

Date

06 FEB 2017

7/2/17

II – PLAN DE TRAVAIL ANNUUEL 2017

Produit CPD 3 : Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace.

Indicateur : Disponibilité d'un plan national de développement axé sur les OMD / ODD et tenant compte de la prévention des conflits, de la croissance équitable de la gouvernance environnementale, des changements liés à des risques de catastrophe et climatiques est disponibles et sa mise en œuvre coordonnée, contrôlée et évaluée.
Base de référence : Le Plan National de Développement est disponible

Cible : Les capacités, les outils et les mécanismes pour la mise en œuvre coordonnée, contrôlée et évaluée du Plan National de développement sont renforcés dans le domaine de la finance publique et la coordination de l'aide.

S/Produits	Activités prévues	Parties responsables	Compte budg				Budget disponible	A mobiliser
			T1	T2	T3	T4		
Sous -produit 1: Capacités nationales et régionales de programmation du développement, de coordination et de mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles, favorables à la croissance inclusive et à l'atteinte des OMD/ODD, développées.	Résultat d'activités 1.1.1: Les acteurs du développement (Gouvernement, Parlement, société civile,) disposent des outils et des compétences en matière de programmation, exécution et suivi budgétaires, pour l'atteinte des objectifs de développement, y compris les OMD/ODD						92 335	
	Remise officielle des guides du CDMT et de la Mercuriale des prix et visibilité PNUD	MFB	x				75700 Training, Workshops and Conference	4 515
	Evaluation des CDMT et des indicateurs du CDMT de 7 ministères pilotes + trimestrialisation de la valeur ciblée	MFB	x	x			71200 International consultant	50 000
	Refonte des textes et logiciels de gestion des concours administratifs	MFB/ MINFOP	x	x			71300 Local consultant	9 820
	Amélioration de la communication MFB/usagers		x				75700 Training, Workshops and Conference	1 000
Formation des acteurs budgétaires sur le Nouveau Code des Marchés publics		x				75700 Training, Workshops and Conference	24 000	
							3 000	
Résultat d'activités 1.1.3: Renforcement des capacités en matière de conception et mise en œuvre (notamment coordination et suivi de programmes) de politiques financières publiques orientées vers la réalisation des objectifs du développement, en particulier les OMD/IODD								
TOTAL S/Produit 1							92 335	

			T1	T2	T3	T4	Compte budg	Budget disponible	A mobiliser
-	Organisation des ateliers (Tana et régionaux)			x		x	75700 Training, Workshops and Conference		5 000
-	Appuyer la cellule technique (comité post-Busan) en charge de faciliter la mise en œuvre des recommandations internationales pour l'efficacité de la coopération au développement	STPCA						-	5 000
-	Organisation réunions du comité post-Busan			x					p.m.
-	Achat de matériels informatiques pour STPCA : ordinateurs portables (10), access point (02), clés USB (07), dictaphone (02), GPS (01), batterie pour ordinateur portable (01), disque dur externe (01)		x						5 000
-	Promouvoir l'implication des acteurs du développement en faveur d'une coopération au développement plus efficace	STPCA						-	1 000
-	Réalisation de l'enquête nationale de suivi de la mise en œuvre du Partenariat Mondial (y compris organisation d'ateliers à Tana et dans des régions)		x						p.m.
-	Organiser des séances de sensibilisation (dont reproduction du Kit d'information mis à jour)		x				75700 Training, Workshops and Conference		1 000
-	Améliorer continuellement les connaissances et pratiques en matière d'efficacité de la coopération au développement, et contribuer aux échanges internationaux sur cette problématique	STPCA						-	7 500
-	Participation à des rencontres internationales : IATI (02), AMP (02), Building Blocks (02)...			x	x				7 500
-	Promouvoir la concertation inclusive autour de la coopération au développement en vue de l'implication des différents acteurs à un usage optimal des ressources extérieures							2 000	
-	Préparer et organiser les réunions des GDS (restreint et non restreint)		x	x	x	x		2 000	

S/Produits	Activités prévues	Parties responsables	Compte budg				Budget disponible	A mobiliser
			T1	T2	T3	T4		
-	Assurer la diffusion et l'utilisation des informations pertinentes sur la coopération au développement						8 126	
-	Organisation de 3 ateliers (Anosy - Androy, et Atsinanana) pour l'intégration des données régionales (cartographie) et la validation des données des PTF (AMP).		x	x		75700 Training, Workshops and Conference	7 126	
-	Organisation de 2 ateliers (à Tana) de sensibilisation à AMP et de validation des données pour les ONGI et les coopérations décentralisées		x	x	x	75700 Training, Workshops and Conference	1 000	
-	Résultat d'activités 1.3.2 : Production de notes analytiques sur l'état actuel et les perspectives de la coopération au développement					6 691	-	
-	Promouvoir l'utilisation des informations pertinentes sur la coopération au développement					6 691	-	
-	Faire des séances pour les différents acteurs du développement afin de les informer et les inciter à agir davantage pour la mise en œuvre des principes internationaux sur l'efficacité de la coopération, et partager avec eux des informations sur les coopérations au développement à Madagascar.	STPCA	x	x	x			
-	Impression et diffusion du RCD 2015 + Elaboration et diffusion du RCD 2016	STPCA	x			72500 Publications	5 691	
-	Elaboration et diffusion de 2 newsletters	STPCA	x		x	72500 Publications	1 000	
TOTAL S/ Produit 3						94 941	26 626	

S/Produits	Activités prévues	Parties respon- sables	Compte budg				Budget disponible	A mobiliser
			T1	T2	T3	T4		
Sous-produit 4: Programme bien géré	Résultat d'activité 1.4.1 : Le programme dispose des compétences et des matériels nécessaires pour assurer la gestion efficace des ressources et l'atteinte des résultats.					70 470	6 712	
-	Réaliser des actions de renforcement de capacités	USP/ GBCI	x	x	x	17 000	3 000	
-	Prendre en charge le coordonnateur du projet, un AAF et chauffeur	GBCI	x	x	x	37 343		
-	Communication	GBCI	x	x	x	2 645		
-	Acquérir les fournitures pour le fonctionnement du programme	GBCI	x			2 466	1 000	
-	Les Procédures et les principes de gestion des projets sont respectés à tous les niveaux	PNUD	x			2 000		

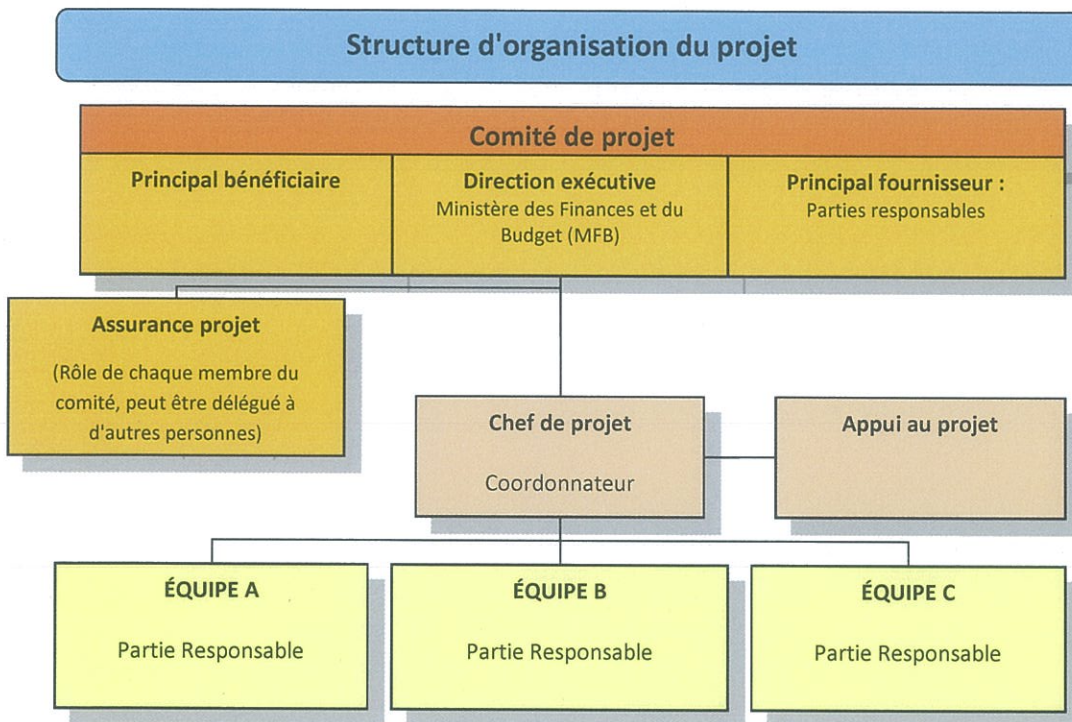
Produit	Activité	Calendrier				PMO	Partie Resp	Ressources		
		T1	T2	T3	T4			Source	Description	Montant en USD
Sous-produit 4: Programme bien géré	Résultat d'activité : 1.4.2 : La mise en œuvre du projet est appuyée par le PNUD						PNUD			
	Effectuer les activités d'assurance qualité du projet	x	x	x	x			04000	70000	122 644

Budget disponible A mobiliser

TOTAL S/Produit 4	193 114	6 712
TOTAL GENERAL	402 644	33 338

Handwritten marks and initials

III – ARRANGEMENT DE GESTION



- 3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le Ministère en charge des Finances et du Budget. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- 3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Les parties responsables sont toutes les entités du MFB bénéficiaires de l'appui, le STPCA, la DCE / MEP et la CBI. Elles sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signé entre les deux parties.

Conformément à la Lettre d'accord signée avec le Gouvernement, le PNUD assure le rôle de partie responsable pour la rubrique de dépenses concernant les services d'appui pour la mise en œuvre du projet tels que consignés dans ladite Lettre d'accord. Cette disposition permet au PNUD d'engager directement les dépenses relatives à cette rubrique, tel qu'il a été convenu dans le PTA signé, sans recourir à chaque fois à l'approbation du partenaire de mise en œuvre.

- 3.3. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par *le Ministère en charge des Finances et du Budget, à un niveau supérieur au rang du Directeur National*. Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.
- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et / ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

Handwritten signatures and initials.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixés et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.

- L'**Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Lutte contre la pauvreté.

- 3.4. Le **gestionnaire de projet** est le *Coordonnateur du Programme*. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Programme assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.5. Le Directeur National et le Coordonnateur de Programme sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Programme.
- L'unité administrative et financière est composée par un assistant administratif et financier et deux chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Partenaire de Mise en œuvre doit procéder à la nomination du suppléant pour le Directeur National.

- 3.6. Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

- 3.7. Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

VI – CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continu au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel :** Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet :** Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

V – CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Journal des problèmes

Plan de communication et de suivi

Annexe 4 : Matrice de planification de suivi

Annexe 5 : Plan de passation de marchés



Annexe 1 : JOURNAL DE QUALITE

PRODUIT 1 : Capacités nationales et régionales de programmation du développement, de coordination et de mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles favorables à la croissance inclusive, et à l'atteinte des OMD/ODD, développées.		
Résultat d'activité 1.1.1 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Programmation, exécution et suivi budgétaires.</i>	Date de début : janvier Date de fin : décembre
Objectif	<i>Renforcement des capacités et sensibilisation des acteurs du développement (Gouvernement, Parlement, société civile...) en matière de programmation, exécution et suivi budgétaires, pour l'atteinte des objectifs de développement, y compris les OMD/ODD</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> -Diffuser les guides du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et de la Mercuriale des prix (atelier de remise officielle) ; -Evaluer les CDMT et les indicateurs des CDMT de 7 ministères pilotes élaborés courant 2016 et effectuer la trimestrialisation de la valeur ciblée ; -Prendre en charge la refonte des textes et logiciels de gestion des concours administratifs ; -Prendre en charge l'amélioration de la communication du Ministère des Finances et du Budget (MFB) avec les usagers ainsi que la formation des responsables de la communication du Ministère. 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les outils développés sont validés par les parties concernées et doivent faire l'objet de plan de communication et de suivi de leur utilisation effective.	-PV des ateliers de validation -Rapport de mise en œuvre du plan de communication	A chaque atelier de validation et suivant les dates prévues dans le plan de communication
Les ateliers de formation font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions d'information et de formation	A chaque action
Les ateliers de formation tiennent compte du genre (au moins 40% de femmes)	-PV des actions de formation	A chaque action

Produit 2 : Capacités de mobilisation des ressources pour financer le plan d'action des ODD, renforcées		
Résultat d'activité 1.2.1 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Mécanisme et outils de mobilisation des ressources intérieures (fiscales et non-fiscales), développés et opérationnalisés.</i>	Date de début : janvier Date de fin : mars
Objectif	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources intérieures pour financer le plan d'action des ODD	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge une étude sur les mécanismes de recouvrement des recettes non fiscales issues des ressources naturelles (mines, pêches, forêt et eau) ; -Promouvoir l'éthique au sein de l'administration douanière : effectuer le paiement du reliquat des frais occasionnés par l'organisation d'un évènement spécifique réalisé en 2016. 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les outils développés sont validés par les parties concernées et doivent faire l'objet de plan de communication et de suivi de leur utilisation effective.	-PV des ateliers de validation -Rapport de mise en œuvre du plan de communication	A chaque atelier de validation et suivant les dates prévues dans le plan de communication
Les ateliers font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions d'information et de formation	A chaque action
Les ateliers de formation tiennent compte du genre (au moins 40% de femmes)	PV des actions d'information et de formation	A chaque action

B

tox

Résultat d'activité 1.2.2 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Appui à l'organisation de la table ronde des donateurs (préparation de notes stratégiques, mobilisation des partenariats, etc.) et à la participation des responsables et experts Malgache à l'évènement, effectif.</i>	Date de début : janvier Date de fin : janvier
Objectif	<i>Renforcement des capacités en matière de conception</i>	
Description	Effectuer le paiement du reliquat des frais occasionnés par la tenue de la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI) en 2016	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les résultats font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions d'information et résultats de la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI)	A la fin de la CBI

PRODUIT 3 : Capacités en analyse des financements extérieurs du développement et de la coordination des appuis des partenaires au développement, renforcées		
Résultat d'activité 1.3.1 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>La coordination des interventions des partenaires au développement au niveau central, régional et sectoriel, renforcée</i>	Date de début : janvier Date de fin : décembre
Objectif	<i>Renforcer les capacités du Comité Post-Busan dans son rôle de coordination de la mise en œuvre du Partenariat Mondial pour l'efficacité de la coopération au développement</i>	
Description	<p>-Mettre en place une politique nationale de coopération au développement (yc division du travail, coopération sus-sud et triangulaire et stratégie de SE) ;</p> <p>-Prendre en charge l'organisation d'ateliers à Tana et dans les régions ;</p> <p>-Améliorer continuellement les connaissances et pratiques en matière d'efficacité de la coopération au développement et contribuer aux échanges internationaux sur cette problématique ;</p> <p>- Prendre en charge l'achat de matériels informatiques pour le STPCA.</p>	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les outils développés sont validés par les parties concernées et doivent faire l'objet de plan de communication et de suivi de leur utilisation effective.	-PV des ateliers de validation -Rapport de mise en œuvre du plan de communication	A chaque atelier de validation et suivant les dates prévues dans le plan de communication
Les ateliers font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions d'information et d'échanges	A chaque action
Les ateliers de formation tiennent compte du genre (au moins 40% de femmes)	-PV des actions de formation	A chaque action

Les matériels livrés seront réceptionnés et vérifiés par les bénéficiaires et contrôlés périodiquement	-PV de réception -PV d'inventaire	- A chaque réception - Inventaires semestriels
--	--------------------------------------	---

Résultat d'activité 1.3.2 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Enquête du suivi partenariat mondial</i>	Date de début : janvier Date de fin : décembre
Objectif	Promouvoir l'implication des acteurs du développement en faveur d'une coopération au développement plus efficace	
Description	- Préparer et organiser les réunions du GDS (restreint et non restreint) - Prendre en charge la reproduction du kit d'information mis à jour	

Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les ateliers font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions d'information et d'échanges entre les partenaires et/ou le Gouvernement	A chaque action
Le kit mis à jour est diffusé aux parties prenantes au cours de séances de sensibilisation	- Liste des destinataires ayant reçu le kit -PV des séances de sensibilisation	A chaque atelier de sensibilisation et suivant les dates prévues dans le plan de communication

Résultat d'activité 1.3.3 (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Notes analytiques sur la coopération au développement</i>	Date de début : janvier Date de fin : décembre
Objectif	Développement d'outils et production de notes analytiques sur l'état actuel et les perspectives de la coopération au développement	
Description	- RCD 2015 et RCD 2016 - Newsletter STPCA n°4	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les outils et les notes sont validés par les parties concernées et doivent faire l'objet de plan de communication et de suivi de leur utilisation effective.	-PV des ateliers de validation -Rapport de mise en œuvre du plan de communication	A chaque atelier de validation et suivant les dates prévues dans le plan de communication
Les outils feront l'objet d'évaluation par les utilisateurs	Résultats des évaluations	Semestriellement

PRODUIT 4 : Programme bien géré		
Résultat d'activité 1.4.1 : (ID d'activité attribué par Atlas)	<i>Le programme dispose des compétences et des matériels nécessaires pour assurer la gestion efficace des ressources et l'atteinte des résultats</i>	Date de début : janvier Date de fin : décembre
Objectif	Programme bien géré	
Description	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre en charge la formation de l'USP et du GBCI ; -Prendre en charge le personnel du projet ; - Prendre en charge le fonctionnement du projet. 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat de l'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Démarche qualité <i>Moyens de vérification. Quelle sera la démarche employée pour déterminer si les critères de qualité ont été remplis ?</i>	Date d'évaluation <i>À quel moment l'évaluation de la qualité sera-t-elle effectuée ?</i>
Les ateliers font l'objet d'un plan de suivi des impacts (changements produits)	-PV des actions de formation/ d'information et d'échanges	A chaque action
Les matériels/fournitures livrés seront réceptionnés et vérifiés par le projet et contrôlés périodiquement	-PV de réception -PV d'inventaire	- A chaque réception - Inventaires semestriels

Annexe 2 : JOURNAL DES RISQUES

N°	Description	Date d'identification	Type	Impact & probabilité	Contremesures / réponse Management	Responsable/ chargé du suivi	Soumis ou mis à jour par	Dernière mise à jour	Statut
01	Instabilité institutionnelle	01/01/2017	Politique	Les changements fréquents des responsables du projet (DNP) peuvent freiner la mise en œuvre du programme Probabilité : 3 Impact : 5	Implication du DNP adjoint dans toutes les activités	Coordonnateur (UGP)	Coordonnateur (UGP)		Critique
02	Changement d'orientation stratégique	01/01/2017	Politique	Changement d'orientation stratégique ou de contexte politique En cas de changement des orientations stratégiques, certaines activités du programme peuvent perdre leur pertinence Probabilité : 2 Impact : 5	Organisation de revue conjointe trimestrielle pour les ajustements nécessaires	Coordonnateur (UGP)	Coordonnateur (UGP)		Critique
03	Capacité de gestion de la partie nationale	01/01/2017	Opérationnel	Le retour progressif en NIM intégrale avec l'implication des services techniques des ministères peut freiner la mise en œuvre des activités, sans une bonne capacité de coordination du partenaire de mise en œuvre et une bonne maîtrise des procédures Probabilité : 2 Impact : 5	Etablissement et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités	Coordonnateur (UGP)	Coordonnateur (UGP)		Critique

A. P.

Annexe 3 : Journal des problèmes

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Description	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
Logistique	10/08/2015	Exiguïté de l'espace de travail de l'équipe de projet limité à quelques mètres carrés : impossibilité de classement des dossiers du projet remettant en question la sécurité notamment des pièces comptables et autres documents confidentiels- espace non suffisamment aéré eu égard au nombre d'occupants	01/01/2017	Problème à suivre	Non	Coordonnateur
Problèmes de courrier	04/2016	Lenteur des procédures d'approbation et de traitement des courriers – Manque d'expertises (relances des appels d'offres)	01/01/2017	Des mesures seront prises par le Management sur les problèmes rencontrés	Non	Idem

Plan de communication et de suivi

Type d'Action de Suivi ou de Communication (Types)	Date due	Description	Responsables
(Revue, Rapport, Audit, « Donor report », Evaluation, Visite de suivi, Reportage-Publication, Evaluation spéciale)			
Remise officielle des guides du CDMT et de la Mercuriale des prix	Suivant date Management PNUD et MFB	Remise officielle des guides du CDMT et de la Mercuriale des prix développés dans le cadre du projet GBCI	Management du PNUD et MFB (appui DNP, Coordonnateur, Responsables COM PNUD et Cabinet MFB)
Rapport trimestriel + réunions du comité de pilotage	A chaque fin de trimestre	Rapporte les réalisations du projet, les problèmes rencontrés et les solutions apportées durant chaque trimestre 2017	Coordonnateur
Rapport annuel + réunion annuelle du comité de pilotage	31/12/2017	Rapporte les réalisations, les problèmes rencontrés et les solutions apportées durant l'année 2017- perspectives PTA 2018	Coordonnateur

Annexe 4 : Matrice de planification de suivi

Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs	Baselines	Cibles annuelles	2015	2016	2017	2018	2019	Désagrégation	Source de données	Méthode de collecte de données	Calendrier ou Fréquence	Responsable	Moyen de vérification	Ressources (MGA)	Risques
Effet Programme pays 1: Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable	Indicateur 1.1 Un plan national de développement axé sur les OMD / ODD et prenant en compte de la prévention des conflits, la gouvernance environnementale, la croissance équitable et les risques de catastrophe et aux changements climatiques est disponible et sa mise en œuvre coordonnée, contrôlée et évaluée	Le Plan National de Développement est disponible, mais les outils et mécanismes de coordination, de contrôles et d'évaluation permettant la prise en compte du PND dans la budgétisation ne sont pas disponibles	Un guide CDMT disponible pour la prise en compte de la politique nationale et des ODD dans la budgétisation.	(Valeurs des indicateurs)	La guide CDMT est vulgarisé	Le mécanisme de coordination et de contrôle du processus de budgétisation pour la prise en compte des politiques de développement et des ODD est opérationnel sur 100% des ministères.	Le mécanisme de coordination et de contrôle du processus de budgétisation pour la prise en compte des politiques de développement et des ODD est opérationnel sur 100% des ministères.	Le mécanisme de coordination et de contrôle du processus de budgétisation pour la prise en compte des politiques de développement et des ODD est opérationnel sur 100% des ministères.		Ministère des Finances et du Budget	Consultation rapports	Annuelle	Ministère de l'Environnement et du Plan	Ministère de l'Environnement et du Plan		1) Instabilité institutionnelle 2) Changement d'orientation stratégique 3) Capacité de gestion de la partie nationale
Indicateur 1.2 Les rapports nationaux sur les tendances de développement et la coopération internationale sont disponibles	1) Rapport sur l'aide au développement et la coopération internationale (2012)	1) Rapport sur la coopération pour le développement (2014)	1) Conférence sur l'aide au développement à Madagascar en coopération avec les partenaires financiers et techniques (PTF) (2016) 2) Rapport sur la coopération au développement (2015)	1) Rapport sur la coopération au développement (2016)	1) Rapport sur la coopération au développement (2017)	1) Rapport sur la coopération au développement (2018)	1) Rapport sur la coopération au développement (2018)	1) Rapport sur la coopération au développement (2018)		Ministère de l'Environnement et du Plan STPCA	Consultation rapports	Annuelle	Ministère de l'Environnement et du Plan STPCA	Rapports Ministère de l'Environnement et du Plan		

Annexe 5 : PLAN DE PASSATION DE MARCHES

Ref	Descriptions	Qty	Budget (USD)	Delivery Plan (date de mise à disposition du bien ou du service demandé).
01	Recrutement d'un consultant international en vue d'une politique nationale de coopération au développement	01	30 000	Février 2017
02	Organisation des réunions du GDS restreint et non restreint	04	2 000	Février – juin – septembre – décembre 2017
03	Recrutement d'un consultant international pour l'évaluation des CDMT + indicateurs des CDMT de 7 ministères pilotes + trimestrialisation des valeurs ciblées	02	50 000	Février 2017
04	Impression RCD 2015 + Elaboration et diffusion RCD 2016	01	5691	Janvier et mai 2017
05	Elaboration et impression newsletter n°4 et n°5	02	1 000	Mars et juillet 2017
06	Réalisation d'un atelier de renforcement des capacités des acteurs budgétaires sur le Nouveau Code des marchés publics	01	3 000	Février 2017
07	Acquisition de matériels et fournitures pour le fonctionnement	01	2 466	Février 2017
08	Entretien périodique des véhicules du projet	02	5 800	Suivant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules
09	Achat de carburants pour les véhicules	01	3 216	Mai ou juin 2017
10	Renforcement de capacités USP/GBCI	Open	17 000	Toute l'année
11	Journées portes ouvertes Ministère des Finances et du Budget	01	19 676	Juin 2017
12	Renforcement de capacités des responsables communication du MFB	53	4 324	Avril 2017
13	Atelier de remise officielle des guides CDMT et Mercuriale des prix	01	2 719	Open
TOTAL			146 892	USD